



Cahier des Charges pour l'organisation d'un évènementiel sur la valorisation durable des plantes indigènes dans le cadre du projet VIA # DAUPI financé par le FEDER et la Région Réunion.

- 1- Eléments de contexte
- 2- Objectifs de l'action 9
- 3- Contenu de la mission
- 4- Offre à remettre par le candidat – qualification du prestataire

1- Eléments de contexte

Le projet dénommé VALORISATION INTÉGRÉE ET ACCOMPAGNEMENT DAUPI (VIA#DAUPI - <https://daupi.cbnm.org>) a pour objectif d'accompagner d'une part les collectivités locales et d'autres part les partenaires de la conservation ainsi que les professionnels de la filière horticole pour la valorisation durable des espèces végétales indigènes. Ce projet bénéficie d'un financement de l'Europe (FEDER) et de la Région Réunion.

Cette action vise à limiter l'utilisation d'espèces exotiques en favorisant l'utilisation d'espèces indigènes dans l'aménagement des espaces urbains et péri-urbains. Il s'agit de réduire le risque potentiel d'invasion conformément à la Stratégie de Lutte contre les Espèces Invasives à La Réunion mise en œuvre sous l'autorité de la DEAL dans le cadre du Plan Opérationnel de Lutte contre les Invasives (POLI). VIA#DAUPI ambitionne de mettre en synergie les acteurs de l'environnement et de la valorisation du patrimoine végétal local avec les collectivités publiques et les professionnels. Cette démarche passe d'une part par la garantie d'un accès aux semences et graines en préservant au maximum le prélèvement en milieu naturel par le développement d'un réseau d'arboretums partenaires, et d'autre part en accompagnant les acteurs (collectivités et professionnels) par des formations et une assistance technique et scientifique.

Les partenaires du projet sont : ARMEFLHOR, UHPR, UNEP, Région-Réunion, Département de la Réunion, CIVIS, CINOR, ville de Petite-Ile, ville de Saint-André, ville de Saint-Paul, ville de la Possession, Fondation Père Favron, Association St François d'Assise, Lycée agricole de Saint-Paul, ILEVA, CIRAD, ONF, pépinières privées, bureaux d'études...

Les objectifs ciblés par le projet VIA#DAUPI s'articulent autour de deux axes :

Axe 1 - Faire vivre le réseau des arboretums depuis les producteurs de semences jusqu'aux acteurs de la valorisation des plantes indigènes

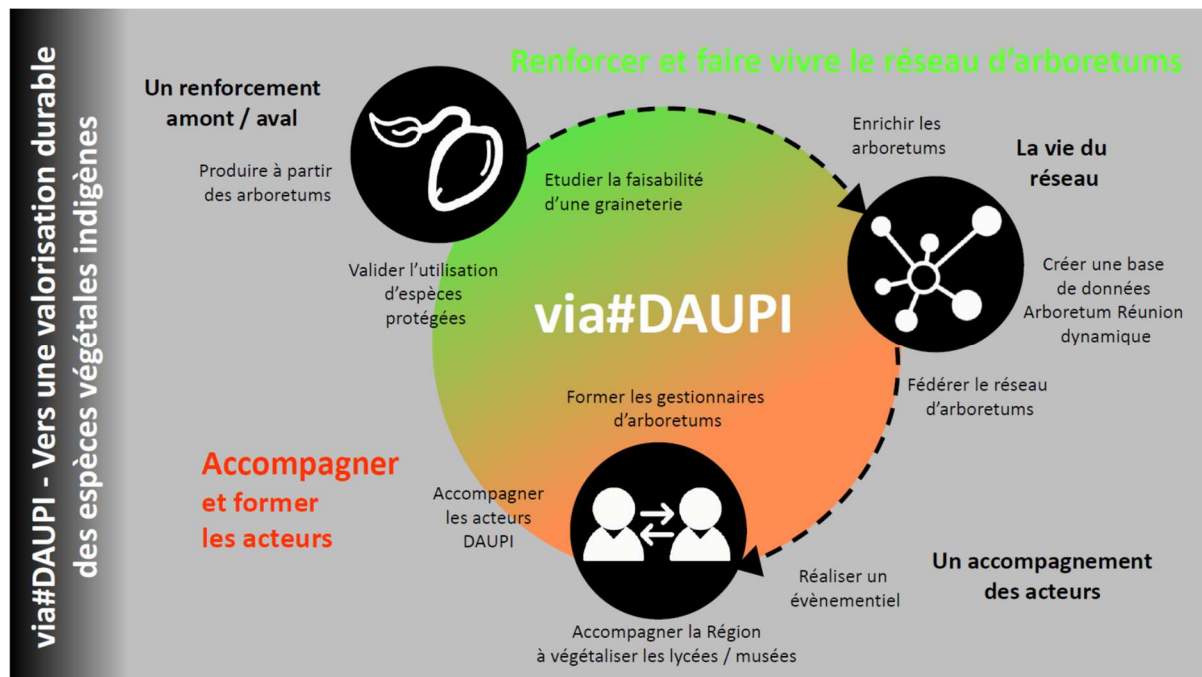
- Fédérer le réseau des arboretums de l'île
- Enrichir les arboretums de l'île en nombre d'espèces d'origines variées et tracées
- Evaluer la capacité de production de semences offerte par le réseau des arboretums de l'île
- Créer un module Web « Arboretum Réunion » permettant de faire vivre le réseau d'arboretums de l'île
- Valider la liste des espèces protégées/menacées et le processus d'utilisation de ces espèces, puis expérimenter la mise en œuvre de ce processus sur un cas concret

- Réaliser une étude de marché sommaire d'un système viable de récolte, de stockage et de distribution de semences d'espèces indigènes à La Réunion.

Axe 2 – Accompagner les acteurs de la valorisation durable des espèces végétales indigènes

- Former les acteurs de la valorisation durable des espèces indigènes (gestionnaires d'arboretum) à l'utilisation de la plateforme web DAUPI
- Accompagner les collectivités territoriales à la valorisation durable des espèces indigènes
- Réaliser un évènementiel sur la valorisation durable des plantes indigènes
- Accompagner la Région-Réunion dans l'aménagement des lycées de l'île, des musées régionaux, du MOCA

Schéma d'organisation de la valorisation intégrée et accompagnement DAUPI (VIA#DAUPI)



Résumé du déroulement des travaux à ce jour (avec dates de clés de réalisation)

Action 0 - Coordonner l'ensemble des actions du projet VIA#DAUPI

➔ Liste des réunions et groupes de travail VIA#DAUPI

13 juillet 2018 – Réunion de sensibilisation à la DAUPI auprès des services du Département de La Réunion, Villa du Département, Saint-Denis

17 juillet 2018 – Réunion technique sur l'accès aux semences de plantes indigènes (voir compte-rendu en annexe)

20 juillet 2018 – Présentation de la DAUPI à SUEZ Environnement au siège social de Sainte Marie

31 juillet 2018 – Présentation de la DAUPI à la commune du Tampon, mairie du Tampon

1 août 2018 – Réunion de travail avec la SEM ILEVA, Rivière Saint-Etienne

3 août 2018 – Présentation de la DAUPI à la commune de Saint-Louis et à l'association Ti Planteur, Maison de Projet du Gol

23 août 2018 – Présentation de la DAUPI à l'Association Laïque pour l'Education, la Formation, la Prévention et l'Autonomie (ALEFPA), Ligne des Bambous, Saint-Pierre

17 septembre 2018 – Réunion de travail avec la commune de Saint-André, Les Colimaçons

20 septembre 2018 – Réunion bilan d'étape et perspectives DAUPI avec la commune de St-André, mairie de Saint-André

17 octobre 2018 – Réunion de la restitution DAUPI (2016-2018) et de la présentation du projet VIA#DAUPI, Hôtel de la Région, Le Moufia

26 octobre 2018 – Présentation de la DAUPI à la SEMADER au siège social de l'Etang-Salé

30 octobre 2018 – Visite de l'établissement la Edmond Albius IMPRO-ESAT-IME de Saint-Paul (ALEFPA), Cambaie, Saint-Paul.

23 avril 2019 – Réunion de mise en oeuvre de la convention DAUPI avec la CINOR, Les Colimaçons

29 mai 2019 – Atelier rencontre des gestionnaires d'arboretums du Nord et de l'Est, Bibliothèque Municipale de Saint-André, Saint-André

25 juin 2019 – Présentation de la DAUPI aux collectivités dans le cadre d'une journée d'information CNFPT intitulée « Les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) : Enjeux et Pistes d'Actions », Espace Tamarun, La Saline-les-Bains

2 juillet 2019 – Atelier rencontre des gestionnaires d'arboretums de l'Ouest, Lycée Trois-Bassins, Les Trois-Bassins

28 août 2019 – Mise en place du GT « traçabilité et diversité génétique » au 1^{er} Comité de suivi du RITA endémiques ; lieu : Saint-Pierre, Chambre d'Agriculture

28 août 2019 – GT n°1 « traçabilité et diversité génétique » à la chambre d'agriculture (antenne de Saint-Pierre) avec Patricia AH HOI (UHPR), Elise AMY (Parc national), Jacques FILLATRE (ARMEFLHOR), Alexis GORISSEN (naturaliste), Arthur HERBRETEAU (Parc national), Christophe LAVERGNE (CBN-CPIE)

Mascarin), Patrick MÉTRO (OMDAR), Eric RIVIERE (CIRAD), Sarah ROUSSEL (Parc national), Matthieu SALIMAN (DEAL), Julien TRIOLO (ONF)

11 septembre 2019 – Présentation à la commission développement économique du TCO de la démarche DAUPI ; lieu : Le Port, siège du TCO

25 septembre 2019 – Rencontre –atelier avec l'ensemble des arboretums recensés (secteur ouest et sud) – objectif : fédérer ces arboretums – réunion de présentation du projet d'interface web de suivi des arboretums, lieu : Pierrefonds, CIVIS

03 octobre 2019 – GT n°2 « traçabilité et diversité génétique » au Jardin Botanique (Colimaçons) avec Stéphanie DAFREVILLE (Commune du Tampon), Joël DUPONT (naturaliste), Jacques FILLATRE (ARMEFLHOR), Alexis GORISSEN (naturaliste), Arthur HERBRETEAU (Parc national), Christophe LAVERGNE (CBN-CPIE Mascarin), Frédéric PICOT (CBN-CPIE Mascarin), Nila POUNGAVANON (SPL EDDEN), Sarah ROUSSEL (Parc national), Hermann THOMAS (Parc national), Valérie TURPIN (UHPR)

09 octobre 2019 – Rencontre – atelier avec l'ensemble des arboretums recensés (secteur nord –est et ouest) – objectif : fédérer ces arboretums – réunion de présentation du projet d'interface web de suivi des arboretums ; lieu : les Colimaçons, CBNM

11 octobre 2019 – Rencontre avec le service biodiversité de la commune de Saint-Paul, présentation de la démarche DAUPI ; lieu : Saint Paul, service biodiversité, Mairie de Saint-Paul

24 octobre 2019 – GT n°3 « traçabilité et diversité génétique » à L'ARMEFLHOR (Saint-Pierre) avec Jacques DINTINGER (CIRAD), Jacques FILLATRE (ARMEFLHOR), Alexis GORISSEN (naturaliste), Arthur HERBRETEAU (Parc national), Christophe LAVERGNE (CBN-CPIE Mascarin), Michel REYNAUD (Objectif Paysage), Hermann THOMAS (Parc national)

08 novembre 2019 – Comité de pilotage de lancement de l'étude de marché graineterie (action 6) ; lieu : Saint Leu, CBNM

13 novembre 2019 – GT n°4 « traçabilité et diversité génétique » au Jardin Botanique (Colimaçons) avec Jacques FILLATRE (ARMEFLHOR), Arthur HERBRETEAU (Parc national) Christophe LAVERGNE (CBN-CPIE Mascarin), Benoît LEQUETTE (Parc national), Dominique OUDIN (CBN-CPIE Mascarin)

21 novembre 2019 – Rencontre avec le groupe EVE (espace vert et environnement) – présentation de la démarche DAUPI et notamment traçabilité des plants – le groupe EVE a quelques semenciers qui pourraient être enregistrés comme arboretum et participer au groupe arboretums du projet.

26 novembre 2019 – Présentation du travail du GT « traçabilité et diversité génétique » au 2^{ème} Comité de suivi du RITA endémiques ; La Providence, DEAL

30 janvier 2020 – GT n°5 « traçabilité et diversité génétique » au Jardin Botanique (Colimaçons).

07 février 2020 – GT n°6 « traçabilité et diversité génétique » à la chambre d'agriculture (antenne de Saint-Pierre) avec Pascale BESSE (Université de La Réunion), Jacques FILLATRE (ARMEFLHOR), Arthur HERBRETEAU (Parc national), Christophe LAVERGNE (CBN-CPIE Mascarin), Matthieu SALIMAN (DEAL), Hermann THOMAS (Parc national), Valérie TURPIN (UHPR)

19 février 2020 – Présentation en Conseil Municipal de La Possession de la démarche DAUPI ; lieu : La Possession, mairie

27 février 2020 – Réunion avec la médiathèque de la Chaloupe St-Leu pour projet de plantation d'espèces DAUPI autour de la médiathèque en partenariat avec l'association ADH et le collège de la Chaloupe St-Leu dans le cadre d'un projet pédagogique accompagné par Raphaëlle CARLIER.

02 juin 2020 – GT n°7 « traçabilité et diversité biologique » en visioconférence Zoom avec Elise AMY (Parc National), Laurent CALICHIAMA (SPL EDDEN), Stéphanie DAFREVILLE (Mairie du Tampon), Pierre Yves FABULET (Bureau d'étude Cyathea-ECOMED), Matthieu SALIMAN (DEAL), Valérie TURPIN (UHPR), Christophe LAVERGNE et Dominique OUDIN (CBN-CPIE Mascarin)

26 août 2020 – Présentation du travail du GT « traçabilité et diversité génétique » et de la mise en place d'un réseau d'arboretums DAUPI au 3^{ème} Comité de suivi du RITA endémiques ; lieu : La Providence, DAAF

16 septembre 2020 – Réunion de suivi du partenariat CBNM-ALEFPA ; lieu : ESAT, site Jean Clermont, Saint-André.

16 septembre 2020 – Réunion de suivi de la convention DAUPI avec la commune de Saint-André avec Mme Minatchy (Service Environnement - Mairie Saint-André) et M. Fontaine (encadrant technique garde-pêche fédéral de l'Association Agréée de *Pêche* et de Protection du Milieu *Aquatique de Saint-André*) ; lieu : Parc du Colosse, Saint-André

Action 1 - Fédérer le réseau des arboretums de l'île

Quatre rencontres ont été organisées avec les gestionnaires et propriétaires d'arboretums de l'île :

- 29 mai 2019 – Atelier rencontre des gestionnaires d'arboretums du Nord et de l'Est, Bibliothèque Municipale de Saint-André, Saint-André (12 participants et 8 structures)
- 2 juillet 2019 – Atelier rencontre des gestionnaires d'arboretums de l'Ouest, Lycée Trois-Bassins, Les Trois-Bassins (22 participants et 16 structures)
- 25 septembre 2019 – Atelier rencontre des gestionnaires d'arboretums du Sud, siège de la CIVIS, Pierrefonds, Saint-Pierre (14 participants et 8 structures)
- 9 octobre 2019 – Atelier rencontre supplémentaire des gestionnaires d'arboretums de l'île, Les Colimaçons, Saint-Leu (12 participants et 9 structures)

Au total, **60 personnes et 42 structures** gestionnaires d'arboretum ont participé à ces rencontres.

Le premier objectif de ces ateliers était de présenter aux gestionnaires d'arboretum les actions en cours et à venir qui concerne les collections arboretums présentes sur l'île, malgré leurs différences d'usages et de statuts.

Le second objectif était de rassembler les avis et témoignages concernant les expériences de création et de gestion d'arboretums, les projets les concernant, ainsi que les réussites et les difficultés rencontrées relatives à leur valorisation.

Action 2 - Enrichir les arboretums de l'île en nombre d'espèces d'origines variées et tracées

Vingt actions de création ou de renforcement d'arboretum ont été réalisées depuis le début du projet VIA#DAUPI. Les plantations d'espèces indigènes ont bénéficié à plusieurs types de structures :

- 9 établissements scolaires (écoles, collèges, lycées) ;
- 2 institutions et organismes d'Etat ;
- 3 associations et fondations ;

- 4 collectivités territoriales.

Actuellement **78 taxons indigènes**, représentées par **980 individus**, ont pu être implantées dans le réseau des arboretums de l'île.

Le tableau détaillant la répartition des actions menées et du nombre d'espèces plantées figure ci-dessous.

Action 3 - Evaluer la capacité de production de semences offerte par le réseau des arboretums de l'île

Au total, **430 individus d'espèces indigènes (98 espèces)** ont été inventoriés dans les arboretums de l'île. La capacité de production de semences a été estimée pour 12 espèces indigènes.

Action 4 - Créer un module Web « Arboretum Réunion » permettant de faire vivre le réseau d'arboretums de l'île

L'opportunité de développer une plateforme support d'échanges entre les arboretums a été présentée lors des ateliers réseau d'arboretums mentionnés précédemment (Action 1). Cette proposition a été favorablement accueillie par l'ensemble des participants. Un atelier spécifique sera prochainement proposé aux volontaires pour échanger et fixer les fonctionnalités de cette future plateforme. L'objectif est de définir les besoins de base et partagés, pour fixer le cadre du développement informatique de la plateforme web.

En parallèle, la mise à jour des informations administratives et botaniques des arboretums est en cours (collecte d'informations qui serviront à alimenter le système d'informations des arboretums). Plusieurs moyens sont utilisés pour atteindre cet objectif : contacts téléphoniques, échanges mails, rencontres bilatérales sur le terrain, formulaire d'enquête web (<https://forms.gle/WY1fDGsWYmqVo6Cc7>).

Action 5 - Valider la liste des espèces protégées/menacées et le processus d'utilisation de ces espèces, puis expérimenter la mise en œuvre de ce processus sur un cas concret

Une liste d'espèces menacées/protégées a été constituée suite aux attentes des professionnels des différentes filières (horticulture, aménagement, PAPAM, apiculture, agro-écologie, ...).

Sept groupes de travail ont eu lieu afin d'analyser au cas par cas chaque espèce et émettre des recommandations et préconisations sur l'utilisation de ces espèces, en particulier concernant le brassage génétique. Le résultat de ce travail a été présenté à deux reprises dans le cadre du Groupe Opérationnel du Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole (GO RITA) animé par l'ARMEFLHOR.

Action 6 - Réaliser une étude de marché sommaire d'un système viable de récolte, de stockage et de distribution de semences d'espèces indigènes à La Réunion

L'étude a été finalisée en novembre 2020 et a permis de définir les éléments suivants pour la mise en œuvre d'une graineterie :

- o Faisabilité opérationnelle de la graineterie (personnel, matériel, logistique)
- o Faisabilité financière de la graineterie (business plan)

o Identification de porteurs de projet potentiels

Action 7 - Former les acteurs de la valorisation durable des espèces indigènes (gestionnaires d'arboretum) à l'utilisation de la plateforme web DAUPI

Le 25 juin 2019, une journée d'information intitulée « Les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) : Enjeux et Pistes d'Actions », organisée par le CNFPT a permis de présenter la démarche DAUPI devant environ 80 agents des collectivités territoriales.

Action 8 - Accompagner les collectivités territoriales à la valorisation durable des espèces indigènes

Plusieurs collectivités ont été rencontrées afin de les sensibiliser à la question de l'utilisation et la valorisation d'espèces indigènes sur leur territoire.

A l'heure actuelle, parmi les 15 structures, établissement ou organismes ayant adhéré officiellement à la démarche DAUPI, 8 sont des collectivités territoriales :

- ✓ Commune de Petite-Ile (2015)
- ✓ Commune de Saint-André (2017)
- ✓ Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion – CINOR (2018)
- ✓ Communauté Intercommunale des Villes Solidaires – CIVIS (2018)
- ✓ Territoire de la Côte Ouest – TCO (2019)
- ✓ Département de La Réunion (2019)
- ✓ Commune de Saint-Paul (2020)
- ✓ Commune de La Possession (2020)

Les communes du Tampon, de Saint-Denis, des Avirons et de Saint-Pierre ont pour projet d'adhérer prochainement à DAUPI.

Action 9 - Réaliser un évènementiel sur la valorisation durable des plantes indigènes

Aucune action significative initiée. Action prévue en fin de projet (fin 2021).

Action 10 - Accompagner la Région-Réunion dans l'aménagement des lycées de l'île, des musées régionaux, du MOCA

Plusieurs lycées ont participé aux rencontres des gestionnaires d'arboretum.

Sept lycées ont également bénéficié d'un conseil et d'une palette végétale d'espèces indigènes DAUPI pour renforcer leur arboretum existant :

- Lycée de Bellepierre
- Lycée Polyvalent Jean Hinglo
- Lycée Professionnel Jean Perrin
- Lycée Polyvalent Stella
- Lycée de Trois-Bassins
- Lycée Moulin Joly

- Lycée Leconte de Lisle

2- Objectif de l'action 9 :

Il s'agit d'organiser un évènementiel sur la valorisation durable des plantes indigènes dans le cadre du projet VIA # DAUPI

L'évènementiel sur la valorisation durable des plantes indigènes est le dernier grand rendez-vous de ce projet et servira de séminaire de synthèse entre les acteurs du projet.

L'objectif premier est de rassembler à la fin du projet (2021), sur une durée de trois jours, l'ensemble des acteurs et partenaires Réunionnais des filières du végétal indigène, avant l'organisation éventuelle d'un workshop « régional » réunissant cette fois l'ensemble des partenaires de la zone sud-ouest de l'océan Indien en 2022.

Le second objectif est de réunir à partir des sorties terrains, des rencontres avec les partenaires du projet et de l'évènementiel les éléments nécessaires à la rédaction des actes de ces 3 jours de rencontres et d'échanges pour préfigurer un guide de bonnes pratiques via#DAUPI.

Nous souhaitons mettre en place 3 journées de rencontres.

- **Jour 1 : ateliers techniques via#DAUPI** visant à travailler collectivement sur des thèmes propres à chaque public cible permettant l'acquisition ou l'approfondissement des compétences techniques.

Exemples : pépiniéristes et horticulteurs : « *Les itinéraires techniques de production d'espèces indigènes* » ; agents territoriaux : « *Le choix et la disponibilité des espèces indigènes dans l'aménagement du territoire* » ; établissement scolaires : « *Comment créer et valoriser un arboretum d'espèces indigènes* » ; professionnels des espaces verts : « *Entretien et suivi d'un aménagement paysager* ».

Public cible : les professionnels de la filière horticole, les services techniques des collectivités partenaires, les gestionnaires d'arboretums DAUPI...

- **Jour 2 : rencontres partenariales de la démarche d'aménagement urbain et des plantes indigènes**

⇒ L'objectif de cette journée est de réunir l'ensemble des partenaires ayant signé la convention DAUPI pour un partage d'expériences et des témoignages.

Inauguration officielle d'un compteur de plantation d'espèces indigènes via#DAUPI (ajout d'un module sur la plateforme Web DAUPI).

Le site du MOCA est pressenti mais reste à confirmer auprès de la Région Réunion – date impérative avant fin décembre 2021.

Nombre de personnes attendues : 60 à 80 personnes

Public cible : Les élus et administratifs de collectivités territoriales, de collectivités de communes, Conseil Régional, Conseil Général, ONF, Parc National, CIRAD, ARMEFLHOR, CEN – GCEIP, Associations etc...

- **Jour 3 : visites d'arboretums via#DAUPI** à destination du grand public sur le thème « Découverte de la flore indigène de La Réunion ».

Public cible : grand public et ensemble des partenaires

3- Contenu de la mission :

La mission comprend :

- a) Communication en amont de la manifestation sur la démarche DAUPI
 - proposition d'un plan de communication à partir de juillet 2021 pour :
 - => informer sur la démarche et les partenariats
 - => annoncer l'évènement de fin 2021
 - réalisation de ce plan de communication (y compris des outils proposés)

- b) Préparation de l'évènementiel

Il s'agit d'organiser l'accueil des participants aux 3 journées et d'établir le planning

- Identification du site pour les jours 1 et 2 (le site du MOCA est pressenti)
- Programme de visite pour le jour 3 (opération portes ouvertes des arboretums DAUPI ?)
- Organisation logistique sur les 3 jours y compris restauration pour les jours 1 et 2
- Création et édition des outils de communication pour ces 3 jours

- c) L'implication des médias et du digital

L'intention est d'impliquer les médias et les différentes collectivités et autres partenaires.

- Réaliser un dossier presse
- Organiser une conférence de presse

- d) Rédaction des actes des journées

- Préparer en amont avec l'équipe CBN-CPIE Mascarin les éléments pour préfigurer le guide des bonnes pratiques
- Etablir les actes des rencontres (version électronique)
- Proposer un guide des bonnes pratiques à partir des éléments initiaux fournis par le CBN-CPIE Mascarin et enrichi lors des actes (version électronique du guide)

La mission se déroulera de juillet à décembre 2021

Cette mission sera pilotée par le CBN-CPIE Mascarin. Des réunions de travail auront lieu de manière périodique au cours de la mission pour valider les propositions et actions du prestataire.

Il sera également indiqué les actions et acteurs sur lesquels le prestataire pourra s'appuyer et plus généralement tous documents nécessaires à la disposition du CBN-CPIE Mascarin pourront être fournis.

L'organisation de cet évènement devra se faire dans le cadre du respect des consignes sanitaires en vigueur.

Une attention particulière de l'impact écologique de la manifestation devra être apportée et constituera un critère d'analyse distinctif des offres présentées.

4- Offre à remettre par le candidat – qualification du prestataire

Proposition :

La proposition comprendra une note technique détaillée comprenant un calendrier prévisionnel de la mission, accompagnée d'une proposition financière.

Des supports de communications pourront être fournis ainsi que tout éléments jugés pertinents pourront être proposés.

Qualification et références :

Le prestataire doit démontrer qu'il dispose en interne des équipes en capacité de réaliser la mission, ou de s'associer, afin de pouvoir proposer une offre de compétences permettant d'y répondre.

Dans la réponse, les candidats devront fournir des références de prestations en lien avec le sujet décrit.

Les fonctions et expériences des différents intervenants devront être clairement identifiées.

Les réponses devront être retournées avant le 15 juin 2021 avant 12h soit par courrier soit par courriel, en précisant sur l'enveloppe ou l'objet du mail « réponse à l'action 9 – Communication – Projet VIA # DAUPI).

A titre indicatif, le budget prévisionnel est de maximum 80 000 €.

Pour tous renseignements complémentaires et toute correspondance, joindre :

Dominique OUDIN
CBN- CPIE de Mascarin
2 rue du Père Georges
97436 Les Colimaçons, Saint – Leu
doudin@cbnm.org
0262 24 27 25

Ingrid HUET, Assistante de Direction
CBN- CPIE de Mascarin
2 rue du Père Georges
97436 Les Colimaçons, Saint – Leu
ihuet@cbnm.org
0262 24 27 25